

22 mars 2022

## Budget provincial 2022-2023

Points saillants touristiques par mots-clés

## TABLE DES MATIÈRES

Agrotourisme.....	3
Hausser la capitalisation de Capital Financière agricole de 10 M\$ .....	3
COVID-19 et relance .....	3
Poursuite du soutien aux entreprises touchées par la pandémie.....	3
Appuyer davantage le secteur de l'hébergement touristique .....	3
Offrir une aide financière adaptée à la réalité des entreprises touristiques .....	3
Développement économique.....	4
Contribuer à la prospérité des régions.....	4
Investir dans les infrastructures régionales de transport terrestre; .....	4
Favoriser la vitalité économique des régions.....	4
Événements sportifs.....	5
Faire bouger les Québécois .....	5
Festivals et événements .....	5
Offrir un accompagnement adapté aux régions touristiques et à leurs entreprises .....	5
Fiscalité : .....	5
Accorder un montant ponctuel pour le coût de la vie .....	5
Déployer la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022-2027 .....	6
Des aides fiscales importantes en appui à l'action gouvernementale pour la recherche et l'innovation .....	6
Internet, réseau cellulaire et virage numérique.....	6
Poursuivre le virage numérique .....	6
Infrastructures touristiques.....	7
Stimuler l'investissement des entreprises touristiques au profit de la relance.....	7
Préserver et augmenter la capacité d'accueil du parc hôtelier .....	7
Innovation en tourisme .....	8
Encourager la pratique d'activités et de loisirs en plein air .....	8
Main d'œuvre et immigration .....	8
Renforcer l'intégration en emploi des personnes immigrantes.....	8
Secteur bioalimentaire : Appuyer des initiatives pour atténuer la rareté de main-d'œuvre .....	8
Musées .....	9
Bonifier le programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales .....	9
Nouvelles technologies .....	9
Accélérer l'acquisition des nouvelles technologies par les entreprises.....	9
Parcs régionaux à vocation touristique .....	10
Bonifier et moderniser l'expérience dans les parcs régionaux .....	10
Patrimoine culturel.....	10

Préserver et mettre en valeur notre patrimoine culturel .....	10
<b>Promotion de la destination</b> .....	<b>10</b>
Promouvoir la destination touristique québécoise et accompagner les régions touristiques et leurs entreprises .....	10
Appuyer le développement de liaisons aériennes internationales directes vers le Québec .....	11
Accélérer le transport de passagers par train entre Montréal et New York.....	11
Offrir un accompagnement adapté aux régions touristiques et à leurs entreprises .....	11
<b>Transport</b> .....	<b>12</b>
Appuyer le transport aérien régional .....	12
Prolonger l'aide d'urgence au transport aérien régional .....	12

## Agrotourisme

### Hausser la capitalisation de Capital Financière agricole de 10 M\$

Afin de favoriser la croissance des secteurs agricole et agroalimentaire, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2022-2023, une capitalisation additionnelle de 10 millions de dollars dans Capital Financière agricole.

Cette capitalisation additionnelle lui permettra d'avoir accès au capital nécessaire pour soutenir davantage de projets de transformation de produits alimentaires et de projets en amont du secteur primaire, et dans le domaine agricole.

Budget, p. E 47

## COVID-19 et relance

### Poursuite du soutien aux entreprises touchées par la pandémie

Afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur les entreprises, le gouvernement du Québec leur a rapidement apporté un soutien financier adapté, notamment par :

- l'entremise du Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) et l'ajout du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME);
- la mise en place du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) et du volet tourisme du PACTE afin d'apporter une aide adaptée à certaines entreprises plus lourdement touchées.

Par l'entremise de ces programmes, le gouvernement continuera de soutenir les entreprises touchées tant que la situation l'exigera.

Budget, p. E 31

### Appuyer davantage le secteur de l'hébergement touristique

L'annulation des voyages au Québec de touristes étrangers et la baisse des déplacements entre les régions ont eu une incidence négative sur le taux d'occupation des établissements d'hébergement touristique de certaines régions du Québec et, par le fait même, sur leurs revenus.

Afin de compenser leurs pertes de revenus, le gouvernement prévoit 7 millions de dollars en 2021-2022 pour reconduire le Programme de remboursement de la taxe sur l'hébergement (TSH), venu à échéance le 31 décembre 2021.

Les modalités du programme seront annoncées prochainement par la ministre du Tourisme.

Budget, p. E 53

### Offrir une aide financière adaptée à la réalité des entreprises touristiques

Le volet d'urgence destiné au secteur touristique du Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE-Tourisme) a été mis en place au début de la pandémie afin d'aider le secteur touristique à traverser la crise et à soutenir la relance de ses activités.

Afin de continuer à offrir un soutien financier adapté à la réalité des entreprises touristiques, le gouvernement prévoit 6 millions de dollars en 2022-2023 pour le financement du volet tourisme du PACTE.

— Cette somme permettra d'offrir aux entreprises, sous certaines conditions, la possibilité de convertir en pardon une partie des prêts consentis correspondant à certaines dépenses qu'elles auraient engagées en énergie.

Les détails de cette initiative seront annoncés prochainement par la ministre du Tourisme.

Budget, p. E 53

## Développement économique

### Contribuer à la prospérité des régions

Afin de contribuer à la prospérité des régions, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, 434,9 millions de dollars sur six ans pour :

- appuyer le transport aérien régional (voir section transport);
- investir dans les infrastructures régionales de transport terrestre;
- favoriser la vitalité économique des régions.

Budget p. E 38

### Investir dans les infrastructures régionales de transport terrestre;

Le développement des infrastructures régionales de transport terrestre accroît la capacité des entreprises en région à contribuer à la prospérité économique du Québec, en plus d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des communautés desservies.

Pour poursuivre son appui au développement économique des régions, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, 114,2 millions de dollars afin d'investir dans des projets d'infrastructures régionales de transport terrestre.

Budget, p. E 41

### Favoriser la vitalité économique des régions.

La vitalité économique des régions contribue à la croissance de l'économie et à l'enrichissement de tous les Québécois.

Afin de favoriser la vitalité économique des régions, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, 65,7 millions de dollars sur cinq ans pour :

- accélérer le développement économique dans l'ensemble du Québec;
- encourager la production québécoise et l'achat local;
- maximiser le potentiel international des régions et des partenaires au Québec;
- sécuriser les approvisionnements en propane au Québec.

Budget, p. E 42

## Événements sportifs

### Faire bouger les Québécois

Le gouvernement souhaite mettre en place un plan d'action en sport et en activité physique pour faire bouger les Québécois, dont les détails seront annoncés prochainement par la ministre déléguée à l'Éducation.

Pour ce faire, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, 250 millions de dollars d'ici 2026-2027 pour :

- Bonifier le financement des programmes et des projets pédagogiques particuliers sportifs (104,8 M\$);
- Favoriser le partage d'infrastructures sportives entre le milieu scolaire et le milieu municipal (26,4 M\$);
- Développer et soutenir l'accès aux équipements récréatifs et sportifs (40,7 M\$);
- Améliorer l'expérience et la sécurité des jeunes dans la pratique d'activités récréatives et sportives (78,1 M\$).

Budget p. D 12

## Festivals et événements

### Offrir un accompagnement adapté aux régions touristiques et à leurs entreprises

Afin de favoriser un accompagnement adapté aux réalités des régions touristiques et de leurs entreprises, le gouvernement prévoit 102 millions de dollars sur cinq ans, notamment pour :

- Poursuivre le soutien aux festivals et aux événements touristiques;
  - Les festivals et les événements touristiques font partie de l'image de marque du Québec et sont une composante importante de son offre touristique.
  - L'initiative permettra d'améliorer la prévisibilité de leur financement et de faciliter le maintien de leurs activités ainsi que l'attraction et la rétention de leur main-d'œuvre.

Budget p. E 57

## Fiscalité :

### Accorder un montant ponctuel pour le coût de la vie

Verser un montant maximal de 500 \$ par adulte En vue de préserver le pouvoir d'achat des Québécois dès maintenant, le gouvernement versera un montant ponctuel pour le coût de la vie<sup>2</sup>, soit 500 \$ par adulte ayant un revenu de 100 000 \$ ou moins.

— Un couple admissible pourra ainsi bénéficier d'une aide de 1 000 \$.

Pour être admissible au montant ponctuel, un contribuable doit, au 31 décembre 2021, avoir 18 ans ou plus et résider au Québec. L'admissibilité sera déterminée sur la base des renseignements contenus dans la déclaration de revenus 2021.

Ce montant de 500 \$ par adulte permettra de compenser la hausse moyenne du coût de la vie pour les personnes à faible et à moyen revenu prévue en 2022.

Budget, p. B7

## Déployer la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022-2027

Afin d'appuyer l'enrichissement collectif du Québec, le gouvernement prévoit 1,3 milliard de dollars additionnels pour la mise en place de la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI 2022-2027).

Cette stratégie permettra notamment :

- De consolider l'excellence du Québec en recherche et en sciences;
- D'accroître la recherche collaborative et l'accès à des infrastructures de calibre mondial;
- De faciliter l'accès des entreprises à l'expertise, à l'accompagnement et au financement offerts par les acteurs clés de la recherche et de l'innovation;
- De valoriser les résultats de la recherche et d'en accroître les retombées;
- De soutenir l'entrepreneuriat technologique innovant;
- De stimuler l'investissement, la commercialisation des innovations et le déploiement de nouvelles zones d'innovations.

Budget, p. E 11

## Des aides fiscales importantes en appui à l'action gouvernementale pour la recherche et l'innovation

Les crédits d'impôt à la recherche et au développement

Les congés d'impôt pour les chercheurs et les experts étrangers

La déduction incitative pour la commercialisation des innovations

Budget, p. E 13

## Internet, réseau cellulaire et virage numérique

### Poursuivre le virage numérique

Le virage numérique, qui consiste à intégrer les technologies numériques au sein des pratiques des organisations, favorise la croissance économique du Québec et l'efficacité de l'administration publique.

De plus, l'accessibilité des Québécois à Internet haute vitesse est devenue essentielle au développement économique du Québec. À cet égard, le gouvernement a annoncé des investissements de près de 1,3 milliard de dollars dans le budget 2021-2022 afin de brancher les Québécois à Internet haute vitesse.

Les efforts se poursuivent afin que tous aient accès à ce service. Enfin, le numérique doit être au service des citoyens pour faciliter leurs interactions avec le gouvernement. La transformation numérique gouvernementale vise à offrir des services publics plus intuitifs et faciles d'utilisation pour les Québécois ainsi qu'à améliorer l'efficacité de l'État, tout en assurant la sécurité de l'information qu'il détient face aux enjeux de cybersécurité.

Afin de poursuivre le virage numérique, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, 450,7 millions de dollars pour :

- Poursuivre l'Offensive de transformation numérique;

- Compléter la couverture mobile des zones habitées et des axes routiers du Québec;
- Accélérer le rythme de la transformation numérique de l'État;
- Lancer un nouveau programme de rehaussement de la cybersécurité;
- Actualiser l'offre de services numériques pour assurer l'équité fiscale.

Budget, p. E 22

## Infrastructures touristiques

### Stimuler l'investissement des entreprises touristiques au profit de la relance

Pour favoriser la relance de l'industrie touristique, la ministre du Tourisme a dévoilé, en mars 2021, le Cadre d'intervention de l'industrie touristique – *Agir aujourd'hui. Transformer demain.*

Le Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) en constitue un des principaux piliers.

Il offre notamment aux entreprises des subventions pour réaliser des projets de construction, d'agrandissement, d'aménagement, de remplacement d'infrastructures et de déploiement de nouvelles expériences touristiques.

Le premier appel à projets, lancé en septembre 2021, a occasionné une importante demande de la part des entreprises touristiques.

Afin d'appuyer davantage de projets et ainsi de répondre à cette demande, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, 134 millions de dollars pour bonifier l'enveloppe du PARIT, dont des investissements de 53,6 millions de dollars sont prévus dans le Plan québécois des infrastructures 2022-2032.

Budget, p. E 53

### Préserver et augmenter la capacité d'accueil du parc hôtelier

Afin de préparer la relance de l'industrie touristique, le gouvernement a élaboré, en juin 2020, un nouveau volet du Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT), soit le Fonds de financement pour les établissements hôteliers.

Ce volet permet l'octroi de prêts aux établissements hôteliers, notamment pour rénover leurs infrastructures et pour ajouter des unités d'hébergement, conditions essentielles à la vitalité et à l'attractivité d'une destination touristique.

Dans le cadre du budget 2022-2023, le gouvernement prévoit 15 millions de dollars pour prolonger le Fonds de financement pour les établissements hôteliers afin de préserver et d'augmenter la capacité d'accueil du parc hôtelier.

Cette somme permettra de rendre disponible une nouvelle enveloppe d'investissement de 50 millions de dollars dans le cadre du Fonds de financement pour les établissements hôteliers.

Budget, p. E 54

## Innovation en tourisme

### Encourager la pratique d'activités et de loisirs en plein air

Afin d'encourager davantage la pratique de celles-ci, le gouvernement prévoit 28,6 millions de dollars pour :

- Favoriser la conciliation entre les activités récréotouristiques et l'exploitation agricole;
- Accroître l'accessibilité de la pratique de la pêche;
- Investir dans les établissements de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq);
- Consolider le réseau des parcs nationaux;
- Bonifier et moderniser l'expérience dans les parcs régionaux.

Budget, p. E 58

## Main d'œuvre et immigration

### Renforcer l'intégration en emploi des personnes immigrantes

L'intégration des personnes immigrantes au marché du travail permet aux entreprises de bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée et atténue les effets des changements démographiques et de la rareté de main-d'œuvre qui affectent plusieurs régions du Québec.

Or, la maîtrise de la langue française est un facteur qui favorise grandement l'intégration économique et culturelle des personnes immigrantes au sein des communautés, particulièrement pour les communautés qui sont plus éloignées des centres urbains.

Afin de favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes et de préserver le français comme langue commune au Québec, le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, une somme totalisant 290,2 millions de dollars sur cinq ans pour :

- accroître l'appui offert pour l'apprentissage du français;
- favoriser l'attraction des personnes immigrantes en région;
- accélérer le traitement des demandes d'immigration.

Budget, p. E 33

### Secteur bioalimentaire : Appuyer des initiatives pour atténuer la rareté de main-d'œuvre

Le secteur bioalimentaire est aux prises avec un enjeu de rareté de main-d'œuvre, qui a été accentué par la pandémie de COVID-19.

Afin d'appuyer des initiatives pour atténuer la rareté de main-d'œuvre dans le secteur bioalimentaire, le gouvernement prévoit 15 millions de dollars sur cinq ans.

Cette somme servira notamment à :

- Augmenter la visibilité des emplois du secteur bioalimentaire;

- Bonifier les efforts du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en matière de formation continue;
- Encourager la diplomation pour les formations qui mènent à des métiers et à des professions prioritaires dans le secteur bioalimentaire, par exemple en médecine vétérinaire, en inspection et en boucherie industrielle.

Budget, p. E 46

## Musées

### Bonifier le programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales

Les institutions muséales sont intimement liées à l'accès et à la participation des citoyens à la culture, à l'affirmation de l'identité culturelle québécoise ainsi qu'à l'attractivité touristique des régions.

Compte tenu de la croissance de ce secteur, le gouvernement annonce 6 millions de dollars sur trois ans afin de soutenir les nouvelles institutions muséales qui seront admissibles au programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales.

Budget, p. E 68

## Nouvelles technologies

### Accélérer l'acquisition des nouvelles technologies par les entreprises

Depuis mars 2020, le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i) encourage les entreprises de tous les secteurs d'activité à acquérir de nouvelles technologies permettant la numérisation de leurs processus ainsi que la modernisation de leurs équipements.

Le C3i s'applique aux dépenses admissibles visant l'acquisition de matériel de fabrication et de transformation, de matériel informatique et de logiciels de gestion.

Pour encourager les entreprises à accélérer ou à bonifier leurs projets d'investissement dans les nouvelles technologies, le gouvernement a annoncé lors du budget 2021-2022 que les taux du C3i seraient doublés pour les biens acquis avant le 1er janvier 2023. Ainsi, les taux sont passés :

- De 10 % à 20 % pour les investissements réalisés dans les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec;
- De 20 % à 40 % pour les investissements réalisés dans les territoires confrontés à une faible vitalité économique;
- De 15 % à 30 % pour les investissements réalisés dans un autre territoire ou une autre région.

Afin de poursuivre ses efforts pour l'accroissement de la productivité, le gouvernement annonce la prolongation de la bonification temporaire des taux du C3i pour une année, soit pour les biens acquis avant le 1er janvier 2024.

Cette initiative procurera plus de 155 millions de dollars de liquidités additionnelles à plus de 10 000 entreprises d'ici 2026-2027.

Budget, p. E 28

## Parcs régionaux à vocation touristique

### Bonifier et moderniser l'expérience dans les parcs régionaux

En raison de la crise sanitaire, le tourisme de proximité s'est considérablement accru au cours des deux dernières années et a généré un achalandage important dans les endroits offrant des activités de plein air.

Afin de mieux répondre aux besoins de toute nouvelle clientèle, le gouvernement prévoit 6 millions de dollars en 2021-2022 pour bonifier et moderniser l'expérience dans les parcs régionaux.

Les nouvelles sommes serviront au développement des infrastructures en matière d'accueil, d'attraits, d'activités et d'expériences en nature pour les visiteurs.

Budget, p. E 60

## Patrimoine culturel

### Préserver et mettre en valeur notre patrimoine culturel

Pour assurer la préservation et la mise en valeur de la richesse de notre patrimoine culturel, le gouvernement prévoit 28,4 millions de dollars notamment pour :

- Bonifier le programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales;
- Appuyer le milieu municipal dans la protection et la gestion de son patrimoine immobilier;
- Procéder à des interventions d'urgence sur des immeubles patrimoniaux;
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie gouvernementale de commémoration;
- Soutenir le réseau des services d'archives privées agréés.

Budget p. E 67

## Promotion de la destination

### Promouvoir la destination touristique québécoise et accompagner les régions touristiques et leurs entreprises

Dans un contexte postpandémique, des mesures doivent être prises pour inciter les touristes locaux, nationaux et étrangers à renouer avec la destination touristique québécoise ou encore à poursuivre leur découverte.

Ainsi, le gouvernement prévoit 113 millions de dollars pour promouvoir la destination touristique québécoise et pour accompagner les régions touristiques et leurs entreprises, afin :

D'appuyer le développement de liaisons aériennes internationales directes vers le Québec;

D'accélérer le transport de passagers par train entre Montréal et New York;

D'offrir un accompagnement adapté aux régions touristiques et à leurs entreprises.

Budget p. E 55

## Appuyer le développement de liaisons aériennes internationales directes vers le Québec

Au cours des dernières années, le transport aérien international a crû moins rapidement au Québec que dans le reste du marché canadien.

Les liaisons aériennes, la présence d'exploitants, la fréquence des vols et le temps de transport sont des facteurs qui influent la compétitivité du secteur et sur les retombées économiques de la destination.

Afin de remédier à cette situation, le gouvernement prévoit 10 millions de dollars en 2021-2022 pour appuyer le développement de liaisons aériennes internationales directes vers le Québec.

La priorité sera mise sur le développement de nouvelles liaisons aériennes en provenance et à destination, entre autres, des aéroports de Québec et de Montréal et qui présentent un grand potentiel de croissance.

Budget, p. E 56

## Accélérer le transport de passagers par train entre Montréal et New York

Le train Adirondack offre la seule liaison ferroviaire de passagers entre les villes de Montréal et de New York. Le parcours, d'une durée d'environ dix heures, prévoit un temps d'attente d'une à deux heures pour les services douaniers à la frontière canado-américaine.

L'aménagement de services de prédédouanement américain et de dédouanement canadien pour les passagers ferroviaires à la Gare Centrale de Montréal permettrait de réduire la durée du trajet reliant les deux villes.

Cette initiative contribuerait à augmenter l'attractivité de l'utilisation du transport ferroviaire et à placer stratégiquement Montréal en tant que plaque tournante du transport ferroviaire de passagers dans l'est du Canada.

À cet effet, le gouvernement prévoit un investissement de 1 million de dollars pour financer la contribution du Québec à la réalisation d'une étude de faisabilité et à la conception des plans et devis du projet.

Budget, p. E 56

## Offrir un accompagnement adapté aux régions touristiques et à leurs entreprises

Afin de favoriser un accompagnement adapté aux réalités des régions touristiques et de leurs entreprises, le gouvernement prévoit 102 millions de dollars sur cinq ans, notamment pour :

Poursuivre le soutien aux festivals et aux évènements touristiques;

- Les festivals et les évènements touristiques font partie de l'image de marque du Québec et sont une composante importante de son offre touristique.
- L'initiative permettra d'améliorer la prévisibilité de leur financement et de faciliter le maintien de leurs activités ainsi que l'attraction et la rétention de leur main-d'œuvre.

Consolider l'expertise et la capacité d'intervention des associations touristiques régionales (ATR);

- À titre de représentantes des divers intervenants touristiques de leur région et de partenaires privilégiées du gouvernement, les ATR jouent un rôle important de concertation et comme catalyseur dans leur milieu.

Développer et structurer l'offre touristique régionale par l'entremise des ententes de partenariat régional (EPRT) conclues avec les ATR.

- Les EPRT ont pour objectif de renforcer la synergie entre les différents acteurs économiques régionaux autour de projets de développement de l'offre touristique communs et porteurs pour leur région.

Budget, p. E 57

## Transport

### Appuyer le transport aérien régional

Le transport aérien régional constitue un moteur important de développement économique et contribue à la vitalité des régions.

De plus, les liaisons aériennes interrégionales sont essentielles pour l'approvisionnement et la mobilité des communautés éloignées et insulaires, dont certaines ne sont accessibles que par voie aérienne durant plusieurs mois de l'année, ainsi que pour le transport des travailleurs affectés à des services de première nécessité.

Ainsi, le gouvernement entend poursuivre son appui au transport aérien régional et prévoit, à cet effet, des investissements totalisant 255 millions de dollars sur cinq ans pour :

- favoriser l'établissement de dessertes régionales accessibles;
- prolonger l'aide d'urgence au transport aérien régional.

Budget, p. E 39

### Prolonger l'aide d'urgence au transport aérien régional

Depuis le début de la pandémie, les revenus des transporteurs aériens régionaux et des administrations aéroportuaires régionales ont été fortement affectés par la baisse de la demande attribuable à la situation sanitaire.

Afin d'assurer le maintien des liaisons aériennes interrégionales, le gouvernement prolonge son soutien d'urgence au transport aérien régional en prévoyant 21 millions de dollars additionnels pour l'année 2022-2023, soit 16 millions de dollars pour soutenir les transporteurs et 5 millions de dollars pour soutenir les administrations aéroportuaires.

- Ces investissements additionnels portent à 107 millions de dollars l'aide accordée au transport aérien régional en raison de la situation sanitaire.

Budget, p. E 40